



INFORMATION AU PUBLIC
CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022

(Article L 2122.22 du Code général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune de Fosses se réunira en séance ordinaire le :

mercredi 23 novembre 2022
à 20 Heures
Salle du conseil (2^e étage), Pôle civique

■ **Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 19 octobre 2022**

Rang	OBJET	Rapporteur
1	Décision modificative n°3 du budget 2022 de la commune	Blaise ETHODET-NKAKE
2	Tarifs des activités de loisirs organisées par le service jeunesse pour l'année 2023	Cindy BOURGUIGNON
3	Approbation du Projet éducatif de territoire - PEdT - pour la période 2022/2024	Jeanick SOLITUDE
4	Rectification de la délibération n°2021.079 relative à la modification du règlement de fonctionnement des cartes riverains	Gildas QUIQUEMPOIS
5	Approbation du recrutement de deux agents de police municipale par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France	Pierre BARROS
6	Accord sur le retrait de la ville de Brou-sur-Chantereine du Syndicat intercommunal pour la Restauration Collective (SIRESCO)	Michel NUNG
7	Accord sur le retrait de la ville d'Arcueil du Syndicat intercommunal pour la Restauration Collective (SIRESCO)	Michel NUNG
8	Vente des parcelles AB 131 et AB 132 - 16 et 18 Grande Rue	Dominique DUFUMIER

9	Rapport 2021 du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Bellefontaine (SIAEP) sur le prix et la qualite du service public de l'eau potable	Dominique DUFUMIER
10	Tableau des effectifs	Jacqueline HAESINGER

Fait à Fosses, le 18 novembre 2022

Le maire

Pierre BARROS